



Association des Usagers du RER D

Association SADUR
1, rue Janisset SOEBER
77240 CESSON

Tel : 06 81 67 42 37
Web : www.sadur.org ,
Email : contact@sadur.org

A l'attention de

M Guillaume PEPY
Président de la SNCF

SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75014 Paris

Copie : Mme Sophie MOUGARD

Cesson, le 19 avril 2010

Objet : demande de remboursement suite aux grèves sur le RER D

Monsieur le Président,

Depuis le 7 avril 2010, les usagers du RER D subissent le mouvement social en cours à la SNCF.

Or, il s'avère qu'à plusieurs occasions, la SNCF n'a pas été en mesure de respecter le service annoncé, pourtant déjà réduit :

- Soit des trains ont été ponctuellement supprimés,
- Soit la régularité des trains du RER D a été plus qu'aléatoire, notamment pour les journées des 7 et 16 avril, au cours desquelles de très importants retards et des conditions effroyables de transport ont été observés.

Il est également très surprenant de constater que d'un côté la SNCF est capable de renforcer en urgence l'offre TGV alors que le pour ce lundi 19 avril, aucun effort n'est fait en ce sens sur le RER D. Au contraire, c'est une diminution de l'offre qui est affichée pour le RER D, et il n'y a plus d'interconnexion !

C'est pourquoi nous vous demandons de procéder à un remboursement partiel des abonnements navigo des usagers du RER D. L'association SaDur regrette qu'une nouvelle fois les usagers aient à subir les conséquences d'un conflit social qui ne les concerne pas.

Vous avez souhaité, le 27 mai 2008, que « la ligne D devienne l'emblème de ce que la SNCF veut faire pour améliorer les transport de la vie quotidienne, en Ile-de-France comme en province ». Nous vous demandons donc que ce geste commercial soit l'emblème de la capacité d'écoute de la SNCF vis-à-vis des voyageurs du RER D.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Rémy PRADIER
Président de l'Association SADUR